

Procès-Verbal du conseil municipal du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 02 juin 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Didier MEGARD Serge VILLET, Sébastien CHANEL, Adélaïde JACQUOT, Michel VENEL, Jérôme FAIVRE, Isabelle SCARABOTTO, Valérie BOISSON, Pierre BELSOT

EXCUSE(E)(S) : Lactitia PRINCE,

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Grand Dole - Urbanisme

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de reprendre une délibération pour signer la convention de transfert de l'instruction des dossiers d'urbanisme au Grand Dole, afin d'intégrer le RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal).

Ce RPLI implique notamment le dépôt de dossiers d'urbanisme pour installer sur la commune des panneaux publicitaires tant sous type d'enseigne que d'information de manifestation.

Le conseil municipal décide que le transfert de gestion des dossiers d'urbanisme peut être réalisé selon la convention proposée par le Grand Dole.

2 – Référent déontologue pour les élus

Le conseil municipal désigne Monsieur DESGRANGES comme référent déontologue pour les élus (également référent pour le Grand Dole).

3 – Logement Poste (DAVID Manon)

Monsieur le Maire informe que les locataires du logement Poste sont partis avant la date prévue et qu'en conséquence, il convient de reprendre une délibération afin de solder le compte de Mme DAVID Manon au 28 février 2023.

Le Conseil municipal accepte la fin du bail au 28 février 2023.

4 – Point travaux

- La cour de la micro-crèche a été réalisée par la SJE.
- Le réseau d'eau pluvial a été repris au niveau de chez M. MAILLARD route de Dole ainsi qu'au lagunage chemin du Carrouge.
- Les filets du city stade ont enfin été installés.

5 – Marché des producteurs

Prochain marché samedi 10 juin 2023. Catherine DEJEUX s'interroge sur l'organisateur de ces marchés : est-ce la Fruitière ? les dépenses induites ? et quels peuvent être les bénéfices financiers ? car les flyers distribués annoncent que c'est sous l'égide de la Fruitière.

Le Maire rappelle que ce n'est pas la Fruitière mais bien Axel FRICKE avec son association, qui organise cela avec l'appui des volontaires du conseil municipal.

6 – Divers

- Mantry : Le 08 juillet 2023 au Monument aux Morts de Le Deschaux
- Réunion de la Fruitière : le 15 juin 2023 à 23 h 30.
- Panneaux d'information : le premier a été installé vers le vival et 2 autres sont commandés pour la mairie et la salle des fêtes.

7 – Election des délégués du conseil municipal pour les sénatoriales 2023

***Délégués : Sandrine KEDZIORA – Patrick JACQUOT – Catherine DEJEUX
Suppléants : Sébastien CHANEL – Sylviane LELIEVRE – Jérôme FAIVRE***

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)